

AFFICHE LE

13 AVR. 2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 4 avril 2023 à 19h  
Salle Cadouin à Pompignac

Liste des délibérations examinées par le conseil communautaire

<p><b>1. Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-104</p>
<p><b>2. Délibération portant désignation d'un 3<sup>ème</sup> délégué (titulaire et suppléant) auprès du SMER-E2M</b></p> <p>Francis COUP est désigné délégué titulaire auprès du SMER-E2M Gérard SEBIE est désigné délégué suppléant auprès du SMER-E2M</p>	<p>N° 2023-105</p>
<p><b>3. Délibération portant adhésion au Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : Axelle Balguerie) Nathalie Maviel, Patrick Bonnier et Bertrand Gautier sont désignés délégués auprès du SDEEG</p>	<p>N° 2023-106</p>
<p><b>4. Délibération portant forfait mobilités durables – Nouvelles dispositions</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-107</p>
<p><b>5. Délibération portant prise en compte du changement de dénomination de voies classée d'intérêt communautaire sur la commune de Croignon et de la modification de l'emprise du Chemin de Jolibois (voirie classée d'intérêt communautaire) à Tresses</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-108</p>
<p><b>6. Délibération portant conventionnement entre la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" et le SDIS 33</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (déport de Christophe Viandon qui ne prend pas part au débat et au vote)</p>	<p>N° 2023-109</p>

<p><b>7. Délibération portant Contrat de Coopération entre le territoire du Cœur Entre-deux-Mers et Bordeaux Métropole</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-110</p>
<p><b>8. Délibération portant mise en place d'un service commun comptabilité-finance : signature des conventions de mutualisation, création d'un poste à temps complet, transfert de plein droit d'un agent et révision du montant de l'attribution de compensation de Tresses et de Bonnetan</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-111</p>
<p><b>9. Délibération portant adoption du compte de gestion 2022 du budget général</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-112</p>
<p><b>10. Délibération portant adoption du compte administratif 2022 du budget général</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (en l'absence du Président, Bertrand Gautier est désigné pour assurer la Présidence)</p>	<p>N° 2023-113</p>
<p><b>11. Délibération portant affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget général</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-114</p>
<p><b>12. Délibération portant actualisation du tableau des participations aux organismes de regroupement et subvention pour 2023</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-115</p>
<p><b>13. Délibération portant modalités sur la Taxe de Séjour</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (déport d'Axelle Balguerie qui ne prend pas part au débat et au vote)</p>	<p>N° 2023-116</p>
<p><b>14. Délibération portant vote du taux des impôts 2023 (Taxe sur le foncier bâti, Taxe sur le foncier non bâti, Taxe d'habitation additionnelle, Contribution foncière des entreprises et Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-117</p>
<p><b>15. Délibération portant produit de la taxe GEMAPI pour 2023</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : Axelle Balguerie)</p>	<p>N° 2023-118</p>
<p><b>16. Délibération portant vote du budget supplémentaire 2023 du budget général</b></p> <p>Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	<p>N° 2023-119</p>

<b>17. Délibération portant relevé des décisions du Président de décembre 2022 à mars 2023</b>  Le conseil en prend acte	N° 2023-120
<b>18. Délibération portant vœu contre les violences faites aux élu.es et aux institutions</b>  Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés	N° 2023-121